

# appel

## de dossiers 2017

### Acquisition d'œuvres d'art Ville de Longueuil

La Ville de Longueuil, par l'intermédiaire de son Bureau de la culture, invite les artistes professionnels à soumettre leur candidature dans le cadre de sa Politique d'acquisition d'œuvres d'art.

Cet appel de dossiers s'adresse aux artistes professionnels, selon les « *critères définis dans la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs. (L.R.Q., c.s-32.01)* ».

Les acquisitions se font par achat ou par don selon des critères de sélection rigoureusement respectés.

Le caractère esthétique principalement ciblé pour les acquisitions 2017 est celui de l'art contemporain ou de l'art actuel.

Pour 2017, l'appel de dossiers favorisera les œuvres 2D. Une attention particulière sera portée au format des œuvres car celles-ci devront pouvoir être accrochées dans un espace de travail tel qu'un bureau.

Les médiums ciblés sont la peinture, la photographie, le dessin, la gravure (incluant les estampes numériques) et les techniques mixtes sur divers types de support. Les œuvres doivent être des créations originales, offrir une pérennité et nécessiter des normes minimales d'entretien et de conservation.

**DATE LIMITE : 3 AVRIL 2017**

#### Les artistes doivent soumettre par courriel :

- le formulaire dûment rempli et disponible en ligne à [longueuil.quebec/expositions](http://longueuil.quebec/expositions);
- un curriculum vitae complet mentionnant les expositions individuelles ou de groupe auxquelles l'artiste a participé;
- un court texte expliquant la démarche artistique (max. 1 page);
- une revue de presse incluant au moins deux articles considérés comme étant des publications majeures ou importantes pour l'artiste;
- une proposition de MAXIMUM cinq œuvres récentes (2012-2017), avec images en format JPEG. La valeur monétaire (avant taxes) de chacune des pièces doit être clairement identifiée dans le formulaire et doit inclure les frais d'encadrement (s'il y a lieu) et les frais de transport pour la livraison de l'œuvre;
- une présentation de quelques œuvres antérieures (max. de 10) afin de démontrer l'évolution esthétique de l'artiste;
- un devis d'entretien de l'œuvre ou des œuvres.
- Nous acceptons les candidatures transmises via des plates-formes de téléchargement en ligne tel que WeTransfer, Dropbox, Google Drive ou autre.

Les candidatures seront traitées en conformité avec la Politique d'acquisition d'œuvres d'art de la Ville de Longueuil. Un comité de sélection indépendant évaluera les dossiers reçus. Tout dossier incomplet sera considéré comme non admissible.

#### Vous devez faire parvenir votre candidature à :

benjamin.cyr@longueuil.quebec  
Objet : Candidature – Acquisitions 2017

#### Renseignements

Benjamin Cyr  
Bureau de la culture et vie communautaire  
450 463-7100, poste 3635  
benjamin.cyr@longueuil.quebec